

A Bezannes, où en est-on ?

Chères Bezannaises, chers Bezannais,

Face à la crise sanitaire, prenant en compte les mesures et les recommandations des autorités de santé, la mairie de Bezannes a pris différentes mesures afin d'assurer la continuité des services publics dont elle a la charge, malgré les nouvelles contraintes qui s'imposent à tous.

La gestion de la crise n'est pas facile. Mais devant le foisonnement des informations contradictoires, des déclarations quotidiennes et des consignes discordantes, le discours politique et scientifique est difficilement audible et compréhensible.

Le flou complet :

Port du masque ou non port du masque ? Au début, le port du masque ne servait à rien et maintenant, il est fortement conseillé.

Conditions de réouverture des écoles et du déconfinement ? Des informations parcellaires nous arrivent au compte goutte, des dates sont avancées sans être accompagnées des modalités et des préconisations claires et précises de mise en œuvre.

Et le temps passe vite...

Initialement, les territoires ont été mis à l'écart dans la gestion de la crise. Puis renversement de tendances, les collectivités territoriales sont désormais des acteurs majeurs et centraux de la sécurité sanitaire et de la mise en place du déconfinement.

Le " En lien avec les mairies " se transforme en " Sous la responsabilité et à la charge des mairies ".

Nous avons des responsabilités, nous les assumons.

Avec humilité, nous avons pris des décisions et avons organisé au mieux les actions à mettre en place pour répondre aux déclarations gouvernementales et à vos attentes, et ceci dans le respect de la sécurité sanitaire de tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien fidèlement

Jean-Pierre Belfie
Maire de Bezannes
Vice-Président du Grand Reims

Alors à Bezannes, où en est-on ?

Déclarations du Gouvernement

- **Lundi 13 avril**, le Président de la République a déclaré, lors de son allocution télévisée, le prolongement du confinement mis en place le 17 mars. Ce confinement le plus strict doit se poursuivre jusqu'au 11 mai, puis se mettra en place un déconfinement progressif.

Il a également déclaré la réouverture progressive des écoles.

A partir du 11 mai, en lien avec les Maires, " l'État devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public " a-t-il indiqué également.

- **Dimanche 19 avril**, le 1er ministre, Edouard Philippe, le ministre de la Santé, Olivier Véran, ainsi que Jérôme Salomon, directeur général de la santé, ont pris la parole au cours d'une conférence de presse afin de faire le point sur l'épidémie de Covid-19 en France.

En ce qui concerne les masques, il est annoncé que la mise à disposition des masques aux habitants se fera en lien avec les collectivités territoriales.

Les modalités d'ouverture des écoles n'étant pas finalisées, un rendez-vous est pris avec les Français dans 15 jours.

- **Mardi 21 avril**, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education Nationale, prend la parole et dessine un premier calendrier de reprise de l'école, bien que celui-ci soit susceptible d'évoluer. Il envisage une reprise des cours "progressive et par tranches d'âge".

Il assure qu'avant la réouverture des écoles " **un protocole sanitaire serait établi** avec, par exemple, une doctrine sur la nécessité de test ou du port du masque ".

- **Jeudi 23 avril**, le Président de la République annonce lors de sa visioconférence avec les maires que le déconfinement ne sera par " régionalisé " mais " adapté aux territoires ", le retour à l'école de fera sur la base du volontariat des parents et que le port du masque sera imposé dans les transports.
- Les autorités n'ont pas fait du port du masque un geste barrière, alors que l'Académie Nationale de Médecine demande à ce qu'il soit obligatoire pour l'ensemble de la population, pour les sorties en période de confinement ainsi que dans le cadre de la levée du confinement.

Ces différentes déclarations engendrent d'innombrables questionnements légitimes.

Priorités

Indépendamment de ces déclarations, nous n'avons à ce jour aucune instruction ou consigne. Le gouvernement cite toujours les collectivités territoriales, et plus précisément les mairies, pour la distribution des masques.

Mais où sont les masques ?

- Jusqu'à présent, **les masques sont réquisitionnés** et orientés auprès du personnel de santé.

Mais nous n'avons pas attendu pour anticiper, nous organiser et passer des commandes.

- **Mercredi 8 avril**, une première commande de **10 000 masques de protection** est effectuée auprès d'un opérateur privé. La date de livraison est prévue aux alentours du 25 avril. A ce jour, la livraison n'a pas été effectuée.
- **Mardi 14 avril**, l'Association des Maires de la Marne nous propose une commande de masques chirurgicaux, en étroite coopération avec le Grand Reims. Nous commandons **10 000 masques**, pour une livraison prévue autour du 15 mai.
- **Lundi 20 avril**, l'Association des Maires de la Marne nous propose une deuxième commande de masques barrière textile réutilisable et lavable à 60°, catégorie 1. Nous passons également une commande de **10 000 masques**, pour une livraison prévue entre le 18 et le 24 mai.
- Les modalités d'attribution et de distribution des masques vous seront communiquées dès que nous aurons les masques en notre possession.

Chaque habitant recevra une dotation de masques.

Pour information

- ⇒ **Vendredi 20 mars**, la collectivité a participé à l'effort de solidarité nationale et a transmis une centaine de masques aux professionnels de santé de la Polyclinique de Bezannes et 50 masques au cabinet d'infirmiers.
- ⇒ **Vendredi 17 avril**, avec la participation de la ville de Reims et du Grand Reims, nous avons pu fournir, en petite quantité certes, des masques pour les professionnels de bouche, masques qui ont été livrés aux commerçants bezannais ouverts.
- ⇒ **Lundi 20 avril**, nous fournissons en dépannage quelques masques à une assistante maternelle afin qu'elle puisse reprendre son activité dès le mardi. Celle-ci avait demandé si la commune de Bezannes allait fournir des masques et du gel hydro alcoolique aux assistantes maternelles afin que celles-ci travaillent sans se mettre en danger. Comme cette question intéresse les 143 communes du Grand Reims, une demande a été faite auprès du Président du Conseil Départemental de la Marne, ayant les compétences sur ce sujet.

Ouverture du groupe scolaire Sylvain Lambert

- **Le 20 avril**, suite à un entretien avec madame la Directrice, celle-ci nous informe qu'elle n'a reçu à ce jour aucune instruction de l'Education Nationale quant à l'éventuelle reprise le 11 mai prochain.
- Droit de retrait des professeurs des écoles ? Droit de retrait des agents territoriaux ?

En fonction des informations parcellaires et aléatoires dont nous disposons, nous avons pris les mesures suivantes :

- Les 14 et 15 avril, **le nettoyage complet de l'école et de toutes les classes a été effectué** une première fois, ainsi qu'un inventaire des locaux, en prenant en compte les mesures sanitaires indispensables à la protection des agents.
- A partir de lundi 27 avril, en prévision de l'ouverture et pour que l'accueil des enfants se fasse en toute sécurité sanitaire, **un deuxième nettoyage complet sera à nouveau réalisé.**
- Le 31 mars, **l'inventaire** et un point ont été faits sur le **matériel de protection des agents.**
- Nous avons commandé des masques, des gants, des charlottes, des flacons de gel hydro alcoolique, du savon liquide, des aérosols désinfectants et des tabliers jetables.
- Le 10 avril, la ville de Reims nous a fourni **100 masques pour nos agents.**
- Le 21 avril, **nous avons pris contact avec la société API** pour la livraison des repas. Celle-ci nous indique qu'il lui faut plus d'une semaine pour organiser ses commandes. Nous exigerons un protocole sanitaire précis en ce qui concerne la restauration scolaire
- Pour la rentrée de **septembre 2019**, nous avons prévu **une salle de classe et un réfectoire supplémentaires**, non utilisés à ce jour. Ils pourront être mis à disposition si besoin.

La salle municipale polyvalente, la salle Hélios ainsi que différentes salles du Foyer Social et Culturel peuvent être également mises à disposition.

De plus, nous disposons d'avance de mobilier scolaire, tables et chaises.

- Nous avons contacté **les responsables du Club de tennis, du Football Club de Bezannes 2050 et du Foyer Social et Culturel** pour qu'ils réfléchissent à leur participation éventuelle dans l'organisation du retour à l'école des enfants le 11 mai, si cela s'avère nécessaire.
- **Nous sommes prêts**, mais si toutes les conditions ne sont pas requises, notamment le protocole sanitaire annoncé par le ministre de l'Education Nationale, pour assurer pleinement la sécurité sanitaire de tous, enfants, parents, agents et professeurs des écoles, **nous ne donnerons pas l'autorisation d'ouverture du groupe scolaire.**

Organisation de la mairie

Dès l'annonce du confinement,

- **Création d'une cellule de crise** composée du maire, des 4 adjoints, de la conseillère municipale suppléante du Grand Reims, du directeur général des services et de la responsable communication, qui se réunit en audio conférence 2 fois par semaine et de façon ponctuelle en fonction des événements. Ces réunions permettent d'échanger sur les informations et de se concerter pour prendre les décisions. A savoir, que ces audio conférences ont lieu le lendemain de celles organisées par la Présidente du Grand Reims avec les Vice-Présidents. Cela permet d'optimiser les informations.

Les audio conférences du Grand Reims permettent aux participants de partager des informations globales provenant du Sous-Préfet, du Département, de la Région, de faire part de l'expérience de chacun dans sa commune, et de se concerter sur les différentes questions qui peuvent se poser.

- **Création d'une cellule de veille**, 24h/24, dispositif " **confiné mais pas isolé** " : Vous pouvez appeler le 03 26 36 56 57. Une permanence téléphonique est mise en place le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h. Le personnel de la mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions, pour enregistrer tout signalement de personnes en difficulté ou ayant besoin d'aide, pour prendre leurs coordonnées et organiser la solidarité. En dehors de ces horaires, vous pouvez formuler vos demandes sur mairie@bezannes.fr

Des élus assurent la relève, en dehors de ces horaires. Merci de prendre contact avec eux uniquement pour des cas de force majeure :

⇒ Brigitte Boucault 06 71 38 77 14 - brigitte.boucault@mairiebezannes.fr

⇒ Patrick Maujean 06 30 85 42 34 - patrick.maujean@mairiebezannes.fr

Pour toutes urgences médicales, appelez votre médecin ou le 15 ou le 112 à partir de votre téléphone portable.

- **Les demandes sont traitées quotidiennement** par ordre d'urgence et orientées vers les élus référents et le directeur général des services pour suivi. Un point des demandes est effectué chaque fin de journée sous forme d'un tableau de " reporting ".
- Actuellement le rythme des demandes s'est ralenti et représente par jour aux alentours de 10 à 15 appels téléphoniques, sans compter les mails et les appels directs aux élus référents. Les demandes sont variées : courses pour les seniors, achats de médicaments en pharmacie, copie d'attestation de déplacement, menus services, demandes administratives, notamment Etat civil ou urbanisme, et demandes un peu plus particulières. Par exemple, on nous a signalé et demandé la prise en charge d'un SDF présent à la gare TGV de Bezannes. Le nécessaire a été fait dès le lendemain.
- Une élue référente est **en relation quotidienne** avec la directrice et le directeur de **Domitys et le Sourire Champenois** ainsi qu'avec la responsable du **Dock 121**, pour prendre des nouvelles des résidents et faire le point sur leurs besoins respectifs.

- **Des appels réguliers** sont également passés par l'élue référente **aux personnes seules et vulnérables** de la commune pour prendre des nouvelles, garder le lien et assurer les courses de ravitaillement ou autres.
- Les EHPAD étaient en confinement complet. Mais suite aux nouvelles directives du gouvernement, ils peuvent désormais organiser des rencontres entre les résidents et leurs familles. Le directeur du Sourire Champenois nous a demandé si nous pouvions lui fabriquer un parloir. **Parloir réalisé par un élu référent**, installé 48h après et inauguré par le doyen d'âge de 105 ans, dès le lundi.
- Nous avons dépanné en **charlottes, sur chaussures et tabliers** et également prêté différents matériels, **plateaux et chariots de service**, aux 2 résidences des aînés.
- Sur le terrain, et depuis l'apparition de l'épidémie, les élus locaux, accompagnés des agents territoriaux, sont à pied d'oeuvre pour relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'État, informer et rassurer la population et assurer la mise en oeuvre d'un plan de continuité de l'action publique.

C'est une crise hors norme et inédite que nous traversons actuellement, une crise sanitaire sans précédent qui bouleverse notre vie quotidienne, nos habitudes et notre rapport aux autres mais qui bouleverse également notre fonctionnement. En effet, pour rester quotidiennement aux services de nos administrés et leur garantir une continuité des missions essentielles, nous avons dû faire preuve de réactivité et d'adaptabilité collective. Les services de la mairie ont été réorganisés et restructurés.

Ainsi,

- **La mairie est fermée au public depuis le 17 mars.**
- **L'accueil physique est réservé aux seules situations qui le nécessitent impérativement.**
- **Une permanence téléphonique est en place au 03 26 36 56 57.**
- **Les contacts par mail à mairie@bezannes.fr sont privilégiés.**
- **Contrairement aux autres communes, Bezannes a une particularité, celle de rester ouverte et de maintenir le service état-civil, en lien avec la polyclinique.**
- Depuis le 17 mars, les agents, qui assurent la permanence, étant confrontés quotidiennement aux démarches effectuées par les pompes funèbres, nous avons pris des **mesures draconiennes pour assurer leur sécurité sanitaire.**

Fonctionnement Naissances : La mairie annexe de la polyclinique de Bezannes est fermée. En étroite collaboration avec la polyclinique, les actes se passent essentiellement en mairie de Bezannes, sans la présence des parents. Tous les documents, livret de famille, acte de naissance et extrait d'acte, sont envoyés par la poste aux parents.

Fonctionnement Décès : La réception des documents s'effectue par mail. Les pompes funèbres se présentent en mairie pour la signature du registre et la remise du document officiel de décès.

- **Le service d'urbanisme est en reprise partielle**, avec l'instruction progressive des dossiers. Tous les dossiers sont enregistrés. Les échanges par mail sont privilégiés, sans accueil physique jusqu'à nouvel ordre.
- **Les autres services de la mairie sont en horaires aménagés**, présence physique à la mairie par roulement et télétravail, afin d'assurer le suivi des dossiers et du service public.

- **Les effectifs sont réduits** de par les autorisations spéciales d'absence (garde d'enfants, personnes vulnérables,...).
- **Les agents des Services Techniques**, qui travaillaient par roulement, **ont repris depuis lundi 20 avril en journée continue**, un par véhicule et activité, répartis dans des endroits différents de la commune.
- **Nous avons sollicité nos prestataires de service pour l'entretien de la commune.** Ceux-ci ont repris partiellement leur travail lundi 20 avril. Ils sont en effectif réduit et doivent faire face aux préconisations sanitaires.
- **Nous avons également relancé la direction des espaces verts du Grand Reims**, direction qui a en charge les contrats d'entretien des espaces verts de la ZAC de Bezannes. Nous leur avons demandé de privilégier les abords des résidences, notamment rue François Jacob et Louis-Victor de Broglie (malheureusement, pas fait à ce jour). Le plan de reprise d'activités vient d'être signé et le Grand Reims nous informe que la reprise d'activité est partielle et fonction des effectifs disponibles et des moyens à disposition de chaque entreprise intervenant sur la ZAC.
- Sur décision du maire, **le cimetière de Bezannes reste ouvert** aux horaires habituels.
- **Les célébrations de mariage sont reportées** jusqu'à nouvel ordre.
- **L'ensemble des salles municipales, des terrains de sports et de jeux, et des parcs est fermé au public** jusqu'à nouvel ordre.
- **Toutes les manifestations sont annulées** : Repas des aînés, brocante et Courir à Bezannes
- **La cérémonie du 8 mai se fera sans présence du public.**

Pour information

- ⇒ Vendredi 27 mars, **500 flyers ont été édités et diffusés dans les boîtes aux lettres de tous nos aînés**, nés avant 1952, reprenant les informations du dispositif « confiné, mais pas isolé ». Le flyer a également été mis en ligne sur le site internet.
- ⇒ Mardi 31 mars, **1 000 attestations de déplacement ont été imprimées et diffusées** dans les boîtes aux lettres de ces mêmes personnes.

La collectivité tient à votre disposition, sur demande, des attestations de déplacement.

Dernière minute :

- **Les déchetterie du Grand Reims rouvrent lundi 27 avril.** Attention aux modalités d'accès particulières selon votre commune d'origine. Infos sur www.grandreims.fr

- Malheureusement, vendredi 24 avril, **un incendie a détruit une partie d'une maison au 18 rue de Sacy.** Les habitants, M. et Mme Godbillon, ont été secourus et sont sortis indemnes. Merci aux secours de s'être déplacés très vite et d'avoir maîtrisé le sinistre rapidement. Nous avons proposé de les reloger pour une nuit à l'hôtel, en attendant de prendre toutes les dispositions. Ils ont été pris en charge par la famille. Un grand merci à M. et Mme Marioni qui se sont proposés spontanément pour les héberger. Nous avons prévenu Reims Habitat qui a pris toutes les dispositions nécessaires.

La commune de Bezannes s'est dotée d'un nouveau système d'informations aux habitants en temps réel

Vous ne manquerez plus rien de la vie de la commune !

- L'utilisateur de PanneauPocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse-mail pour être informé.
- Le service est **gratuit et illimité**, quelque soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.
- Le téléchargement de l'application mobile est **gratuit**.

SOYEZ
**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Comment installer l'application Panneau Pocket sur votre téléphone ou sur votre tablette ?

En 4 clics, lire ci-contre ⇒

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store



MAIRIE DE BEZANNES
1 rue source de Muire 51430 BEZANNES
Courriel : mairie@bezannes.fr
Site internet : www.bezannes.fr
Accueil du public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Si vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou les Adjointes, merci de contacter le secrétariat au 03 26 36 56 57

